

<https://ricochets.cc/Chronique-du-systeme-policier-francais-morts-par-fusil-d-assaut-marqueur-chimique-flics-acqui-a-l-extreme-droite-agressions.html>



Chronique du système policier français : deux tués par fusil d'assaut, marqueur chimique, flics à l'extrême droite, agressions, moqueries...



Date de mise en ligne : vendredi 29 avril 2022

- Les Articles -

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Un tel régime autoritaire très vaguement "démocratique" ne peut tenir que grâce à un système policier puissant et brutal, en complément de l'intense propagande.

Si le macronisme ou un de ses avatars reste au pouvoir, le système policier va continuer à s'étendre et à se durcir. Déjà, au moins 80% des flics votent extrême droite au second tour, et les autres votent surtout à droite. Comme Macron veut donner toujours davantage de pouvoir aux flics, ça équivaut à laisser un pouvoir très important à l'extrême droite sans qu'elle ait besoin de la consécration des urnes. Ainsi le régime actuel est un mélange d'extrême capitalisme et d'extrême droite.

Le régime macroniste veut doubler le nombre de flics, surtout des gendarmes dans les campagnes histoire de pouvoir surveiller et mater les résistances partout, le rouleau compresseur industriel doit pouvoir se dérouler sans entraves.

Les contestations devront donc "muter" et se renforcer sur tous les fronts si elles veulent porter.

DEUX TUES PAR UNE RAFALE DE FUSIL D'ASSAUT : LE POLICIER MIS EN EXAMEN POUR HOMICIDE VOLONTAIRE

- Les juges excluent la légitime défense. Le nombre de tirs à balles réelles explose dans la police

Le soir de la réélection d'Emmanuel Macron, au coeur de Paris, sur le Pont Neuf, près de la Préfecture, un policier ouvre le feu avec une arme de guerre. Un fusil d'assaut HK G36, qui équipe l'armée allemande et permet de tirer en rafales. Pourquoi utiliser une telle arme contre des civils ? Pour un simple refus d'obtempérer. Deux frères, noirs, meurent sur le coup. Un troisième homme est blessé par balle au bras. Le policier a tiré une dizaine de cartouches en deux temps. Le fou de la gâchette est âgé de 24 ans et avait six mois d'expérience. Voilà à qui l'Etat français confie des armes aussi puissantes et dangereuses, avec l'autorisation de s'en servir.

Le tireur plaide la « légitime défense », récit immédiatement repris en boucle par les médias. Pourtant, les juges viennent de le mettre en examen pour « homicide volontaire » après une garde à vue. Ils estiment qu'il a tiré pour tuer,, tiré avec l'intention de donner la mort. Cette qualification, rarissime pour un policier, suggère qu'il s'agit d'une exécution pure et simple. Pourtant, le tireur est ressorti libre, en attendant les suites de l'enquête. Les syndicats de policiers d'extrême droite dénoncent une décision « inadmissible » et appellent à manifester pour élargir encore le cadre de la légitime défense. Chaque crime policier est pour eux l'occasion pour eux de réclamer plus de droits.

Cette affaire intervient alors que le nombre de tirs à balles réelles par la police française explose. Cet été, deux voitures ont été criblées de balles à Rosny et Stains par des agents qui n'étaient pas en danger, comme l'ont montré les images des scènes. Idem fin mars, à Sevran : un père de famille tué d'une balle dans le dos. Il n'est plus exceptionnel de voir les forces de l'ordre sortir leur arme à feu, voire même de tirer sur des véhicules ou des individus.

En 1995, lorsqu'il est distribué pour la première fois par le gouvernement français, le Flash-Ball Super Pro est pourtant présenté comme une « arme anti-bavure », qui permettrait au policier de tirer sans tuer, et d'éviter d'avoir à sortir leurs pistolets. C'est tout l'inverse qui s'est passé.

Durant la campagne présidentielle de 2012, les policiers manifestent, en arme, dans des véhicules de police, sur les Champs-Élysées, pour réclamer une « présomption de légitime défense » - autrement dit, un permis de tuer -, revendication vite reprise par les candidats du FN et de l'UMP. La mesure sera mise en oeuvre par le

Parti Socialiste qui « assouplit » en 2017 le cadre de la légitime défense et étend l'usage des armes à feu. **Les policiers obtiennent le droit de tirer non seulement pour se défendre, mais aussi pour « défendre un lieu sous leur responsabilité » - on devine les interprétations qui peuvent être faites dans le cas de luttes contre des grands projets -, « lorsqu'ils doivent empêcher un détenu de s'échapper » mais aussi « pour empêcher une voiture de se soustraire à un contrôle ».** En 2020, dans le cadre de la « Loi de sécurité globale », le Parlement vote l'autorisation, pour les policiers, de se promener armés dans les établissements publics. Une mesure qui s'inscrit dans la continuité de l'Etat d'exception : dès 2015, le gouvernement avait autorisé les policiers à garder leurs armes en dehors du travail.

Le geste de brandir une arme à feu n'est plus exclu. Les tirs pour de simples contrôles non plus. A présent, c'est un double homicide au fusil d'assaut. Et ces gens sont armés 24H/24. Entre 2016 et 2019, les tirs à balles réelles par la police ont augmenté de 54 %.

En 2019, le Ministère de l'Intérieur commandait simultanément plusieurs dizaines de milliers de grenades pour le maintien de l'ordre, et 25 millions de cartouches destinées aux fusils d'assaut. Les autorités elles-mêmes s'alarment dans une note confidentielle du nombre de tirs « accidentels » ou commis « par imprudence » avec ces armes de guerre.

(post de Nantes Révoltée)



Chronique du système policier français : deux tués par fusil d'assaut, marqueur chimique, flics à l'extrême droite, agressions, moqueries... Pour les flics : droit légal de tuer pour des motifs de plus en plus étendus

SORBONNE - La police empêche une AG et séquestre des étudiants

La police empêchant toute nouvelle entrée dans le bâtiment depuis ce matin, et face à l'impossibilité de faire de ce lieu un espace de rencontre et d'échange pour lutter contre le fascisme en marche, les occupants ont souhaité quitter les lieux. Sauf que la police, non contente d'empêcher toute entrée, empêche aussi les étudiants de sortir du bâtiment !

- [Une quarantaine d'étudiants séquestrés ont diffusé ce soir cette video..](#)

Le Pen, c'est la violence policière institutionnalisée et son impunité.

S'il y a bien une chose qui ne changerait pas en cas d'élection de Le Pen, c'est la violence policière institutionnalisée et son impunité.

Pour Marine Le Pen, il n'y a pas de problème de violences policières puisque cela fait partie de la solution pour mater les gueux, notamment les GJ.

Dans l'objectif affiché de protéger la police de toute plainte portée contre elle, notons qu'elle prévoit de remettre en vigueur une ancienne loi de 1970, qui accorde la présomption de légitime défense à tout policier. C'est à dire qu'il ne sera même plus question de porter plainte en cas d'agression policière. Quand à les dénoncer publiquement, ce sera donc illégal, puisque cela n'existe pas.



Chronique du système policier français : deux tués par fusil d'assaut, marqueur chimique, flics à l'extrême droite, agressions, moqueries... L'extrême droite pour le même système policier que les autres droites

BLANC MESNIL : LA BAC BLOQUE UN HALL POUR ORGANISER UN TÊTE À TÊTE

« Monsieur, ça, c'est une agression normalement »

Cette vidéo qui circule depuis quelques heures sur les réseaux est devenue virale et fait grincer les dents de la préfecture, confrontée une fois de plus à sa propre réalité.

On y voit des jeunes interdits d'accès à un hall d'immeuble parce qu'un policier de la BAC s'y accorde le droit de faire un tête à tête avec un jeune qui serait âgé d'une vingtaine d'années en lui assénant de violents coups.

Non seulement les policiers ne se laissent évidemment pas filmer, mais l'un d'entre eux se montre aussi très menaçant en abusant de son pouvoir : « Touche pas mon téléphone parce que moi, je vais rentrer dans le bâtiment avec toi et je vais te casser ta bouche (...) Enlève ta main ! »

Le jeune qui filme aurait semblé t'il été braqué par un flashball.

L'inutile groupe de protection des injustices (IGPN) a été saisie.

Dissoudre la BAC est un besoin vital pour le bien de la population.

▶ Vidéo : <https://fb.watch/cvFvM7-zTk/>

UN PRODUIT CHIMIQUE MARQUANT (PMC) A ÉTÉ EXPÉRIMENTÉ CONTRE LES MANIFESTANTS ÉCOLOGISTES

Campagne électorale ou pas, pas de répit pour nos luttes ni pour la tactique du pouvoir, du tout répressif.

Hier, le média La Croix révèle qu'un « nouveau » produit chimique a été utilisé durant la forte mobilisation contre le projet des méga-bassines et les dangers de l'agriculture intensive dans les Deux-Sèvres fin Mars.

Annoncés en Mars 2019 par l'ancien premier ministre Édouard Philippe, les produits marquants codés (PMC) font leur retour. Le même mois, un article du Parisien explique que les canons à eau disposaient déjà d'un nouveau bouton qui permettrait leur usage.

Durant les manifestants qui ont suivi l'acte 18, deux de ces produits auraient été utilisés : un liquide visible de couleur bleu (également présent à Hong-Kong) dont l'usage serait plutôt dissuasif car reconnaissable, le deuxième est invisible.

C'est celui qui aurait été utilisé il y a un mois dans le Poitou.

Ce produit marqueur, indolore et incolore n'est détectable qu'avec des rayons ultraviolets. Pour le moment il s'agirait seulement d'une « expérience » (source préfecture).

Il resterait collé plusieurs semaines à la peau et au moins un mois sur les vêtements.

Mélangé aux gaz lacrymogènes, canon à eau, ou pourrait aussi l'utiliser par de simples lanceurs.

Son objectif est de pouvoir accumuler des preuves et donc de permettre de procéder plus rapidement à des arrestations de manifestants accusés d'avoir participé à des troubles à l'ordre public, des « violences » ou des dégradations.

Évidemment cela paraît stupide, il sera bien souvent impossible de déterminer qui a fait quoi, uniquement à l'aide de ce produit marquant. Durant une salve de tir de lacrymogène, ou une pratique d'autodéfense dite offensive, des profils très variés de personnes peuvent se retrouver au même endroit, et se trouver ensuite visées par des arrestations et condamnations, sans aucun motif.

S'il s'agit pour le moment d'une expérimentation, on imagine aisément que son usage pourrait permettre d'aboutir à condamnations expresses et arbitraires de manifestants lambda.

(posts de Cerveaux non disponibles)

NOTE : concernant l'impossibilité de déterminer qui a fait quoi, il suffira alors de faire comme d'autres pays (en Italie

je crois ?), de pondre une loi qui dit que toutes les personnes qui ne se sont pas dispersées sont co-responsables à égalité des "dégradations" commises par quelques uns du groupe.



Sélection de réflexions et débats sur le 2e tour Macron / Le Pen et sur la situation Le capitalisme ne veut rien lâcher, question de survie, quitte à proposer son alliée qui tâche l'extrême-droite sur le devant de la scène

POLICE, GENDARMERIE : L'EXTRÊME DROITE DÉJÀ AU POUVOIR ?

Bureaux de vote. Satory est un quartier de Versailles : c'est une base militaire, qui abrite des soldats et des gendarmes. Dans ce quartier, les bureaux de vote révèlent un résultat sans appel : plus d'un gendarme et militaire sur deux a voté pour l'extrême droite dès le premier tour. Le Pen et Zemmour cumulent quasiment 60% des voix dans les bureaux de vote observés, selon le Canard Enchaîné. Au second tour, la candidate d'extrême droite sera ultra-majoritaire dans ce bastion militaire. Dans la police, le vote néo-fasciste est même souvent encore plus élevé. Ce résultat confirme toutes les enquêtes depuis des années : la police, l'armée et la gendarmerie sont massivement acquises aux idées fascistes. Et traduisent ces idées dans la rue. Quel que soit le gagnant de l'élection, ces forces armées auront tous les droits. Avec Le Pen, ce sera même encore plus direct et plus violent.

Droit au logement. Jean-Baptiste Eyraud est un militant du DAL - Droit au Logement. Il consacre sa vie à se battre pour les démunis, pour les sans-abris. Mardi 12 avril, alors qu'il participe à une action pour le relogement des 220 familles « Oubliées du Dalo » (pour droit au logement opposable), près du Ministère du Logement, la police attaque. Des familles sont molestées, gazées, et le militant est plaqué au sol, violenté et placé en garde à vue pour « rébellion ». Cette modeste mobilisation était pourtant déclarée en préfecture, et on ne peut plus pacifique. Tout ça sous les ordres du préfet nommé par Macron. Ça promet pour la suite !

Strasbourg. Soi-disant, Macron n'avait pas le temps de mener campagne avant le Premier tour, et ne pouvait participer à aucun débat, mais à présent qu'il a obtenu le duel qu'il espérait face à Le Pen, il est en campagne tous les jours. Ainsi, il organisait mardi un meeting surprise à Strasbourg, en pleine rue. Une poignée d'habitants sont arrivés sur place, et ont crié « Macron rends l'ISF ! ». Ils ont été immédiatement saisis par des gros bras, et remis à la police. Pas de vagues. Poutinisation de la société.

Menaces de viols. Cinq policiers municipaux de Nice sont accusés d'avoir enlevé, séquestré, menacé de viol et frappé un jeune homme de 21 ans le soir du premier tour. La victime est accusée d'avoir « tagué » un véhicule de la police municipale en sortant d'un bar où se trouvaient les agents, en uniforme, en train de boire un verre. Le jeune homme est attrapé, tandis que son complice parvient à prendre la fuite. Il est conduit dans le quartier du Vinaigrier, où il subit des violences physiques à coup de poings avec des gants renforcés, et des menaces de viol. Le jeune homme a son arcade est ouverte et son nez est cassé. Les policiers ont été interpellés.

Avec Macron ou Le Pen, c'est la police qui détient la réalité du pouvoir en France. Et les deux candidats veulent aller beaucoup plus loin en matière de restriction de libertés et de répression. Il faut donc absolument s'organiser dès maintenant pour résister, sans attendre un hypothétique « barrage » ou un scrutin miraculeux.



Chronique du système policier français : deux tués par fusil d'assaut, marqueur chimique, flics à l'extrême droite, agressions, moqueries... En vue : privation de droits civiques en cas de lèse-police

4 MACRON : PRIVATION DE DROITS CIVIQUES POUR CEUX QUI "S'EN PRENNENT À LA POLICE"

- En Marche vers le fascisme -

Vous pensez que les milliers de blessés par la police, les manifestations interdites et écrasées, les crimes policiers récurrents et impunis et l'arsenal militaire des forces de l'ordre ont déjà amené notre pays au bord du fascisme ? Macron veut accélérer à toute vitesse s'il est réélu !

Dans son « projet » pour 2022, une page s'intitule « Nos valeurs et nos lois ne sont pas négociables ». On peut se demander de quelles valeurs parle Macron. La corruption en bande organisée, le mépris, les ministres accusés de viols ? Et quelles lois ? Celle qui sont bafouées par la quasi-totalité du gouvernement et les voyous en col blanc ?

Bref, dans cette partie, Macron annonce le « doublement » de la présence des forces de l'ordre. Il y aura bientôt plus de policiers que d'habitants en France. Il annonce aussi un durcissement des peines en justice et la l'amplification des attaques islamophobes. Macron propose aussi « une privation de droits civiques pour ceux qui s'en prennent aux dépositaires de l'autorité publique ». Vous avez bien vu. Une déchéance des citoyens indésirables.

En clair, toute personne dont un policier aura décrété qu'on lui a porté atteinte ne pourra plus voter. Les forces de l'ordre usent et abusent du délit « d'outrage » et de « rébellion » contre des dizaines de milliers de personnes : Gilets Jaunes, quartiers, syndicalistes... En général, si un policier vous violente ou vous arrête arbitrairement et qu'il n'a rien à vous reprocher, il vous accuse d'outrage ou rébellion. Par exemple, même Mélenchon a été condamné pour « rébellion » pour avoir parlé fort face à un policier armé.

La privation des droits civiques signifie non seulement l'interdiction de voter mais également celle d'être éligible à toutes sortes de fonctions représentatives - élections prud'homales, élections de parents d'élèves, par exemple. **Concrètement, cette mesure néofasciste donne le droit aux policiers de décider qui est « citoyen » et de priver de droit de vote qui ils ont envie. Avec cette mesure, quasiment tous les Gilets Jaunes auraient pu être déchus de leurs droits civiques. Macron, c'est l'extrême droite. S'il repasse, il n'aura plus aucune limite.**

PARIS : DECHAÎNEMENT POLICIER FASCISTE - 16 avril 2022

Ces images ont été prises ce samedi 16 avril à Paris. Lors de la manifestation contre l'extrême droite, dans l'entre-deux tour qui oppose une fasciste à un fascisateur.

On y voit des policiers mettre une balayette par derrière à un handicapé (avec béquille), ou donner des coups de matraque sur un manifestant au sol... La manifestation s'est terminée par un déchaînement de violences policières. Histoire de bien terminer ce quinquennat... Ou de commencer le suivant.

► Images Clément Lanot, Amar Taoualit et Le Média Mike : <https://fb.watch/cqVVDPKtm6/>

4 LA POLICE LUI TIRE DESSUS, L'HÔPITAL MANQUE DE PERSONNEL POUR L'OPÉRER

- Mort d'un père de famille de Sevrans : l'État policier et néolibéral tue deux fois

Cette histoire est une terrible illustration du régime en place. Un régime criminel, à la fois répressif et néolibéral. La police attaque, et les hôpitaux n'ont plus les moyens de soigner.

Samedi 26 mars, à Aulnay-sous-Bois en banlieue parisienne, la BAC ouvre le feu sur un véhicule. Un policier, sans brassard ni signe d'identification, touche le chauffeur d'un fourgon soupçonné de « vol », qui va s'encasturer un peu plus loin. Jean-Paul, père de famille de 33 ans est touché à la cage thoracique. Il ne représentait aucune menace, ni pour les policiers, ni pour quiconque. Quelques jours plus tard, le policier tireur est mis en examen pour « violences volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner ».

Il n'y avait pas de « vol de véhicule ». Jean-Paul était en conflit avec son employeur qui lui devait de l'argent et continuait d'utiliser sa camionnette pour ses livraisons. Un contentieux relativement banal dans le cadre d'un différend au travail. Et l'enquête, basée sur des images de surveillance, montre les circonstances du tir. Jean-Paul est arrêté au niveau d'un feu rouge, l'un des policiers s'avance vers la camionnette et tire alors même que ni lui ni ses collègues ne sont en danger. Lors du coup de feu, les agents ne sont pas devant mais derrière le fourgon, et éloignés. L'impact de balle est d'ailleurs relevé derrière la vitre. Le tireur n'a pas visé les pneus, il a tiré pour tuer. Les faits sont tellement injustifiables que le policier prétend maintenant qu'il a tiré par « accident ». À Sevrans, dans sa ville, Jean-Paul était apprécié, il gérait une entreprise de livraison et était impliqué dans la vie associative et sportive.

Le Canard Enchaîné du 6 avril nous révèle un autre aspect du drame. Arrivé à l'hôpital Pompidou, fleuron de l'hôpital français, il y a une pénurie d'infirmières de bloc opératoire - IBODE - qui contraint régulièrement l'établissement de soin à arrêter les opérations. C'est dans cet hôpital réputé que Jean-Paul est envoyé après avoir reçu le tir. Très gravement blessé, il ne peut pas être opéré en urgence, faute de personnel. Un temps précieux passe. Le blessé est finalement transféré dans un autre hôpital. Et meurt peu après. « *Comment ne pas penser que, peut-être, si nous l'avions pris directement sans perte de temps, sans perte de chance, il serait potentiellement encore vivant ?* », se demandent les médecins. Le Canard explique plus loin que pour opérer certaines fois, il avait fallu travailler au bloc avec des intérimaires septuagénaires...

Ce drame, c'est la France actuelle dans toute son horreur. Une police surarmée et impunie qui ouvre le feu. Un hôpital sous équipé qui ne peut même pas assurer des soins vitaux. Le décès de Jean-Paul, c'est le monde de Macron.

MONTPELLIER : UN POLICIER RETRAITÉ AGRESSE DES LYCÉENNES VOILÉES

La vidéo a fait le buzz cette semaine. On y voit un homme d'une cinquantaine d'années, vêtu de rouge, agresser deux jeunes femmes musulmanes dans un parc. On entend notamment l'agresseur dire : « c'est vraiment la religion la plus con du monde », en molestant les deux femmes qui crient de panique. L'individu arrache le téléphone de l'une d'elle, et le jette au loin. Les victimes sont mineures. Le soir, accompagnées de leurs parents, elles déposent plainte contre X au commissariat central, expliquant que l'agresseur a proféré des menaces liées au port du voile.

L'incident a démarré parce que le chien de l'agresseur aboyait sur les deux jeunes femmes, qui ont demandé au propriétaire de l'éloigner. Face au refus, l'une des soeurs utilise son téléphone portable pour filmer la scène. L'agresseur se déchaîne alors, se précipite sur elle pour lui arracher son voile, le téléphone des mains et le jeter à terre.

On apprend désormais que l'agresseur de ces deux soeurs est un retraité de la police nationale. Voyant la vidéo tourner massivement sur les réseaux sociaux, et tellement confiant sur son impunité, il s'est présenté de lui même, mercredi midi à l'hôtel de police de Montpellier. Non pas pour reconnaître ses torts, mais pour déposer plainte contre les victimes pour atteinte aux droits à l'image ! Une plainte ayant été déposée la veille, il a été interpellé. Il sera jugé ultérieurement.

Selon la presse, ce policier à la retraite est « défavorablement connu du gardien, des locataires et du syndic de sa résidence pour ses comportements qualifiés de virulents et pour être procédurier ». Une façon polie de qualifier un stéréotype du voisin facho qui surveille tout le monde.

Cette triste affaire n'est pas une exception dans ce pays rongé par le racisme. Elle est un condensé de l'ambiance actuelle : policier islamophobe qui s'attaque à des adolescentes, second tour d'extrême droite, impunité et passage à l'acte décomplexé. Quelque soit le résultat des élections, cette situation ne disparaîtra pas d'elle même. L'autodéfense, la reconquête médiatique, la mobilisation de rue peuvent faire reculer les racistes.



Chronique du système policier français : deux tués par fusil d'assaut, marqueur chimique, flics à l'extrême droite, agressions, moqueries... Pour que le désastre continue, un système policier prêt à tuer et mutiler

4 CHEZ LREM : ON SE MOQUE DES MUTILÉS ET L'ANCIEN MINISTRE DE L'INTÉRIEUR MENT SUR LES BLESSÉS

- Gérard Collomb, qui a organisé l'expulsion de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes prétend qu'il n'a pas fait de blessés

Scène infâme jeudi 22 avril à Lyon. La République En Marche tenait un meeting de soutien à Macron quelques jours avant le second tour. Des Gilets Jaunes lyonnais se sont infiltrés dans le bar où tous les pontes du mouvement gouvernemental buvaient un apéro. Dans le bar, des militants, des élus, et surtout Gérard Collomb, ancien maire de Lyon, qui a été le ministre de l'Intérieur de Macron de mai 2017 à octobre 2018.

Les Gilets Jaunes sont allés lui offrir une image représentant Macron vêtu d'un gilet fluo et avec une mutilation à l'œil, pour dénoncer la répression. Réaction spontanée de l'ancien ministre de l'Intérieur :

« Moi j'ai fait Notre-Dame-des-Landes, personne ! »

Sous entendu, je ne suis pas responsable de blessures, contrairement à mes successeurs. Gérard Collomb a en effet organisé une expulsion ultra-violente de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes au printemps 2018. 2500 gendarmes, des blindés, plus de 10 000 grenades tirées, des drones et un hélicoptère. Pour détruire des cabanes.

Gérard Collomb ment comme un arracheur de dents. Il n'y a pas eu « personne », c'est à dire aucun blessé. Plus de 300 personnes blessées par les opérations de répression ont été recensées à l'époque. Notamment plusieurs atteintes graves au visage à Nantes et sur la ZAD en quelques semaines. Le 22 mai 2018, un étudiant de 21 ans avait eu la main arrachée par une grenade explosive. **À l'époque, voir des blindés contre des civils et une main arrachée par les forces de l'ordre était un phénomène extrêmement choquant et très inhabituel. C'est désormais la nouvelle norme du régime en vigueur.**

Depuis Gérard Collomb, il y a eu Castaner, puis Darmanin, qui eux aussi ont semé leur cortège de mutilations, de traumatismes, d'arrestations. Mais Collomb ment. Peut-être que ces gens de pouvoir se mentent-ils tous ainsi ?

Pour mieux dormir la nuit ?

Comble de l'infamie, le groupe LREM réuni à Lyon a explosé de rire et applaudi de façon ironique face à la dénonciation des violences d'État. Bientôt, ils trinqueront au sang versé par leurs milices.

(posts de Nantes Révoltée)

Témoignage de la répression étatique subie et des besoins pour m'en réparer

► [Témoignage de la répression étatique subie et des besoins pour m'en réparer](#)

On vous partage ce témoignage reçu par email. Une lecture instructive, libératrice, représentative de la répression subie par bien des militant-es.

(...)

Puisque le savoir est une arme, à chaque fois que nous témoignons autour de nous de ce que nous avons subi et de ce que nous subissons, nous nous armons mieux et faisons un pas de plus vers d'avantage de liberté, d'égalité et de solidarité. En effet, en nous confiant sur les traumatismes qui nous ont traversé et qui nous traversent, nous les extériorisons et ainsi nous nous en soignons. Car en répartissant collectivement les peines qu'ils nous causent, celles-ci réduisent en intensité pour ceux qui les subissent directement. Illes sont alors moins désorientée.s par la douleur et peuvent par conséquent mieux se sentir donc mieux savoir ce dont illes ont besoin pour se réparer des traumatismes subis. De plus, la connaissance collective de ces douleurs empuissante l'entraide en accentuant la justesse de notre empathie.

Depuis plusieurs années je milite pour notre émancipation ainsi que pour la santé de la planète et de nous toute.s (bactéries, végétaux et animaux) qui l'habitons. Et ce de multiples façons dont certaines sont plus réprimées que d'autres par l'État, ce système autoritaire au service de ceux qui sont riches de privilèges, les dominante.s. Malgré beaucoup de précautions et de solidarités j'ai subi des violences de la part de proviseur.e.s d'établissements scolaires, de policière.s et de gendarmes : intimidations, convocations, menaces, contrôles, insultes, gaz lacrymogène, matraques, grenades... J'ai subi des blessures physiques passagères, un acouphène causé par une grenade a failli être une séquelle physique mais il a finalement disparu. Le reste ne se voit pas mais les blessures sont quand même présentes, que ce soit mes poumons endommagés par le gaz lacrymogène ou ma psyché endommagée par les traumatismes.

Je n'avais pas encore été arrêté. Mais le 24 août 2019, au Mans, lors d'une manifestation de gilets jaunes pour un monde meilleur et pour dénoncer le meurtre policier récent de Steve Maia Caniço ainsi que lui faire hommage, j'ai été arrêté. Je filmais des policiers en train d'arrêter un individu en le tabassant, de frapper d'autres individu.e.s autour et de nous gazer alors que nous étions dans des escaliers, ce qui est particulièrement dangereux. Continuant à filmer les policiers après leurs violences, je leur ai dit « vous n'avez pas honte de frapper des innocente.s ? » et c'est là qu'ils m'ont arrêté : « *prénom* *nom* contre le mur ! On sait qui t'es ! Connard ! Alors tu l'ouvres plus ta grande gueule ! Regarde moi si t'as des couilles ! Ton téléphone j'vais le détruire, j'suis officier de police judiciaire et je connais la procureure, j'vais te défoncer ! » Clé de bras, visage écrasé contre le mur, menottes serrées (qui n'ont pas été enlevées quand j'ai été conduit au commissariat, alors que j'avais un sac à dos donc j'avais la tête proche de l'appui tête ce qui m'a mis en danger). 48h d'emprisonnement en garde à vue, soit le maximum, durant lesquelles les 3 policiers m'ayant arrêté m'ont intimidé, l'un d'eux m'a dit « t'façon tu vas prendre interdiction de manifester et des travaux d'intérêt général, comme ça tu vas arrêter de faire chier et vivre une vie normale », des policiers m'ont incité à balancer d'autres manifestante.s, m'ont incité à ne pas porter plainte contre eux, m'ont menti en disant que l'avocate commise d'office n'était pas disponible et lui ont aussi menti pour allonger ma garde à vue, m'ont refusé deux fois illégalement une douche, ma mère a été intimidée lorsqu'elle est venue prendre de mes nouvelles (« c'est

très grave ce qu'a fait votre fils, il a frappé des policiers ! »), mon père a été insulté d'ivrogne lorsqu'il a appelé pour prendre de mes nouvelles, l'avocate commise d'office (choisie par la police) m'a menti en me disant qu'il était obligatoire de donner le code de déverrouillage du téléphone, que de toute façon ils réussiraient à le déverrouiller, et m'a incité à parler (alors qu'il vaut mieux ne pas le faire pour que rien ne soit retenu contre soi, ni contre d'autres que soi).

(...)



Chronique du système policier français : deux tués par fusil d'assaut, marqueur chimique, flics à l'extrême droite, agressions, moqueries... Marquer les contestataires comme du bétail, avant l'abattoir ou l'abattage judiciaire

DIVERS

- [La quasi-totalité des gendarmes et policiers votent extrême-droite](#) - La République « démocratique » de France dépend d'une profession acquise au néo-fascisme - Ne votez pas comme ceux qui vous répriment
- [BAC de Lyon : hiérarchie, la loi du silence](#) - 9 dents cassées en quête de justice, acte 3. L'institution garde le silence sur les suites disciplinaires de cette affaire, qui impliquent les plus hauts échelons de la police lyonnaise. Aujourd'hui, Flagrant déni demande au ministre de l'Intérieur de rendre public le rapport d'inspection.
- [MACRON-COMA \(expérience de mort imminente\)](#) - Ce jeudi 14 avril, un escadron de voltigeurs à motos et à matraques -tout de noir vêtu façon caravane de la mort- remonte en paradant les trottoirs du Boulevard Saint Michel. On est à quelques mètres de l'endroit où les motards de Chirac ont assassiné Malik Houssekine, quarante ans plus tôt. En ce moment l'histoire bute sur ses fantômes, bégaie, aux confins du coma. Ce jour j'ai rendez-vous avec des collègues enseignants place de la Sorbonne parce qu'on ne comprend pas trop ce qui se passe. Un groupe d'étudiant.es est enfermé dans une aile de la vieille Sorbonne, à l'étage.
- [Persécutions politico-religieuses et dissolutions : comment le Macronisme a pris de l'avance sur le fascisme.](#) - Depuis que le sympathisant de l'Action Française Darmanin a été nommé ministre de l'intérieur, il s'est employé consciencieusement à dissoudre une par une les organisations politiques qui lui déplaisaient. L'homme au front bas incarne parfaitement cette vision binaire et imbécile de l'Etat, qui voit dans toute contestation l'expression du "séparatisme" ou de "l'islamo-gauchisme", des concepts ineptes inventés de toute pièce par des idéologues néo-pétainistes nostalgiques des camps, des pogroms et de l'épuration. Le républicanisme radicalisé dissout donc à tour de bras les groupes politiques qui résistent encore activement à l'autoritarisme et au néo-colonialisme ambiants (...)
- [La macronie 2.0 commence : deux morts, garde à vue prolongée pour 4 jeunes, tabassage...](#) - La police

d'extrême droite fait deux morts à Paris dès la réélection du tyran

DEUX POLICIERS VIOLEURS ACQUITTÉS : ENCORE UNE FOIS LA JUSTICE ACCORDE LE DROIT DE VIOLER AUX FORCES DE L'ORDRE

Il y a trois ans, le ministère de la justice avait requis sept ans de prison à l'encontre de deux policiers ayant participé à un viol en réunion sur une touriste. Ils comparaissent cette semaine en appel et le verdict est tombé.

Condamnés en première instance, les deux violeurs sont finalement acquittés.

Après délibération, les proches des policiers applaudissent et laissent apparaître des signes de joie, alors que la victime fond en larmes.

Les faits :

Il y a huit ans, quasi jour pour jour, le 22 Avril 2014, Emily S., touriste canadienne rencontre des policiers de la BRI dans un pub irlandais, situé en face du 36 quai des orfèvres.

Vers 00h40, les agents lui proposent de venir visiter le commissariat, alors que son degré d'alcoolisation était possiblement élevé.

"Ils pensaient pouvoir avoir une relation sexuelle consentie avec elle. Mais elle ne veut pas. Alors on lui sert un verre de whisky pour forcer son consentement".

Décrit l'avocat général, Christophe Auger, durant son réquisitoire.

Elle ressortira à 2h00 du matin, en état de choc et parvient à identifier deux de ses trois à quatre agresseurs : les agents Antoine Quirin et Nicolas Redouane.

L'un décrit une « relation sexuelle consentie », l'autre des « attouchements réciproques ».

« Est-ce que ces rapprochements au pub, initiés par les accusés, signifient qu'elle serait d'accord pour monter au "36" pour avoir des rapports sexuels ? Parce qu'une femme a une jupe courte ou des shorts, elle voudrait forcément avoir des rapports sexuels ? » interroge l'avocat général.

Comme souvent, la violence psychologique des violeurs est aussi de chercher à faire passer la victime pour quelqu'un qui dans le fond aurait été consentante à un rapport. Nous passerons les détails sur les traumatismes que subit la victime depuis cette agression et la façon dont les policiers les utilise pour tenter de se dédouaner.

Cependant, cet extrait d'un propos de l'avocate de la victime, Mme Obadia, témoigne de cette brutalité, lorsqu'elle rappelle que sa cliente « n'est pas du tout celle qu'on nous a présentée, une Marie-couche-toi-là ou une chaudasse". "Elle a une sexualité mature et libre". Puis, elle rappelle que cet argument est de facto ignoble « Je dis comme avocate qu'on n'a pas à aller travailler à ce point la vie intime d'une plaignante. »

Le verdict innommable d'une justice pourrie jusqu'à la moelle est un message clair : policiers vous avez le droit de violer, vous avez tous les droits.

Nos pensées accompagnent Emily S. ainsi que toutes les victimes.

" POLICE EN ROUE LIBRE n

« On arrête ! T'es débile ou quoi ?? Vous êtes vraiment des putains de casse couille !! »

Sous les caméras de Street Politics des policiers desobéissent à leur supérieur pour continuer à tabasser des

manifestants place de la République, ce dimanche, lors d'un rassemblement déclaré contre le nouveau quinquennat de Macron.

▶ Vidéo : <https://fb.watch/cCLSbAKE2u/>

(posts de Cerveaux non disponibles)

Violences policières à Paris :

un manifestant matraqué à la tête alors qu'il était au sol lors de la #MarcheDesSolidarites à Paris, Place de la République #Manifs16Avril

¥@TaoualitAmar

<https://t.co/fSRTPb39IA>

(post de Révolution Jaune Média)

(NOTE : en théorie le matraquage à la tête est interdit, mais si on n'est pas au sol...)

à 4 Interpellation musclée de Jean-Baptiste Eyraud, porte parole du DAL et répression violente contre les familles « Oubliées du DALO »

Aujourd'hui, mardi 12 avril 2022, les familles « Oubliées du DALO » ont manifesté devant le ministère du Logement. Alors qu'elles rejoignaient la chaussée comme prévu dans la déclaration de manifestation déposée en Préfecture, les forces de l'ordre sont intervenues brutalement. Elles ont violemment plaqué au sol Jean-Baptiste Eyraud, tout en gazant les familles qui ont ensuite été nassées plus d'une heure. Le porte parole du DAL a été emmené au commissariat d'Invalides où on lui a signifié sa garde à vue pour « rébellion ». Suite à l'intervention, plusieurs des manifestant-e-s sont blessés.

Cette arrestation violente lors d'une manifestation pacifique de femmes, d'hommes et d'enfants est une nouvelle attaque contre les mal logés et leurs soutiens. Les familles « Oublié-e-s du DALO » se relaient nuit et jour depuis plus d'un mois place de la Bastille pour demander l'application de la loi DALO, leur relogement ! Le ministère du Logement reste sourd à leur demande et ne répond que par la violence !

Nous dénonçons la répression et les violences qui touchent le DAL, son porte-parole Jean-Baptiste Eyraud et les familles mal-logé-e-s, sans logis, menacées d'expulsion,

Nous demandons la libération immédiate de Jean-Baptiste Eyraud ainsi que l'arrêt de toute poursuites à son rencontre

Nous demandons le relogement des 220 familles « Oubliées du DALO » de la place Bastille.

Nous demandons l'application des lois DALO, de réquisition et d'hébergement inconditionnel des sans abris.

(post de DAL - Droit Au Logement)

COMMUNIQUÉ UNITAIRE

Grenoble, le 26 avril 2022

Garde à vue prolongée pour les quatre étudiant.e.s et lycéen.e.s grenoblois.e.s

Nous exigeons leur remise en liberté et le respect de leurs droits

C'est donc ainsi que commence le nouveau mandat de Macron : 4 interpellations de jeunes lycéen.ne.s et étudiant.e.s militant.e.s ou s'étant mobilisé.e.s à l'entre deux tour, et ce dès 7h du matin, avec supplément perquisitions. Ces perquisitions ont été particulièrement impressionnantes, très tôt le matin et à grand renfort de présence policière. Une disproportion totale entre les accusations et la réponse policière ! En bref, la criminalisation de la jeunesse qui se mobilise face aux inégalités et aux réactionnaires.

Nous étions près de 80 à nous rassembler le soir même en solidarité avec nos ami.e.s, nos camarades de cours, nos compagnon.ne.s de mobilisations.

Ces arrestations font suite à des plaintes de L'UNI (Union Nationale Inter-universitaire) et des Républicains, relayées par des dirigeants nationaux de ce parti, dont Valerie Pecresse ancienne candidate des LR à la présidentielle, mais également par l'extrême-droite et ses réseaux de harceleurs en ligne.

L'UNI Grenoble est connu pour avoir perturbé plusieurs meetings politiques de gauche durant la campagne des présidentielle (F.Ruffin, N.Artaud, P.Poutou) et pour ses provocations et insultes régulières envers des militantes et militants. Allant même jusqu'à les suivre dans les transports en commun, en ville, sur le campus etc. L'UNI voudrait maintenant se poser en victime et jeter l'opprobre sur les milieux et les organisations qui rejettent les idées réactionnaires et leurs méthodes.

Placés en garde à vue depuis lundi matin, les 4 jeunes doivent maintenant être libéré.e.s !

Ces militant.e.s, étudiant.e.s et lycéen.ne.s n'ont rien à faire en garde à vue, en pleine période de partiels, d'examens et de révision du baccalauréat. Ils auraient très bien pu être convoqués et auditionnés de manière libre.

Alors que les policiers semblent les avoir contraint de prendre des avocats commis d'office, plutôt que les avocats qu'ils ont demandé, il est hors de question qu'ils soient forcés à passer en comparution immédiate ou qu'ils soient incarcérés !

Nous demandons leur libération immédiate, le respect de leurs droits

Nouveau rassemblement devant l'hotel de Police de Grenoble, 36 boulevard Maréchal Leclerc, le mardi 26 avril à 18h

Premiers signataire :

Collectif Anti Répression (CAR38)

Ligue de la Jeunesse Révolutionnaire (LJR)

Union Nationale des Etudiants de France (UNEF) Grenoble

Mouvement National Lycéen (MNL 38)

Nouveau Parti Anticapitaliste (NPA 38)